

DELIBERATION
du conseil d'administration de l'Université de Bourgogne

Séance du 8 avril 2021

Délibération n° 2021 – 8/04/2021 – 18

*Scénarios alternatifs sur l'adaptation des modalités de contrôle de connaissances
au second semestre
UFR DSEP*

- VU le code de l'éducation,
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne
- VU l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) rendu en sa séance du 16 mars 2021

Effectif statutaire : 32 Membres en exercice : 32 Quorum : 16 Membres présents : 13 Membres représentés : 6 Total : 19	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 19 Pour : 19 Contre : 0
---	---

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, **approuve les scénarios alternatifs sur l'adaptation des modalités de contrôle de connaissances au second semestre pour l'UFR DSEP.**

Deux scénarios envisagés :

- 1) Toutes les épreuves sauront lieu à distance sur une plateforme plubel dédiée SAUF les matières fondamentales à TD pour les trois années de licence Droit, Eco et AES et pour les Master 1 Droit et AES qui donneront lieu à des épreuves écrites en présentiel.*
- 2) Si les conditions sanitaires se dégradent, toutes les épreuves auront lieu à distance sur une plateforme plubel dédiée (test, devoirs) et oraux sur Teams.*

Dijon, le 9 avril 2021

Le Président de l'Université de Bourgogne,


Vincent THOMAS

P.J. : Modalités examens première session deuxième semestre 2020-2021

Délibération transmise au recteur de la région académique Bourgogne-Franche-Comté
Chancelier de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement

UFR DSEP
Modalités examens première session deuxième semestre 2020-2021

Deux scénarii envisagés :

- 1) Toutes les épreuves auront lieu à distance sur une plateforme plubel dédiée SAUF les matières fondamentales à TD pour les trois années de licence droit, éco et AES et pour les Master 1 Droit et AES qui donneront lieu à des épreuves écrites en présentiel.
- 2) Si les conditions sanitaires se dégradent, toutes les épreuves auront lieu à distance sur une plateforme plubel dédiée (test, devoirs) et oraux sur Teams.